ÉDICOS DEL MUNDO 世界の医療団 ÄRZTE DER WELT दुनिया के डॉक्टर MÉDECINS DU MONDE 世界医生组织 DOCTORS OF THE WORLD
ICI DEL MONDO Γιατροί του Κόσμου DOKTERS VAN DE WERELD MÉDICOS DO MUNDO MÉDICOS DEL MUNDO 世界の医療団
CINS DU MONDE 世界医生组织 DOCTORS OF THE WORLD منظمة أطباء العالم LÄKARE I VÄRLDEN MEDICI DEL MONDO Γιατροί του
DICOS DO MUNDO MÉDICOS DEL MUNDO 世界の医療団 ÄRZTE DER WELT दुनिया के डॉक्टर MÉDECINS DU MONDE 世界医生组织 DOC
ÄRE I VÄRLDEN MEDICI DEL MONDO Γιατροί του Κόσμου DOKTERS VAN DE WERELD MÉDICOS DO MUNDO MÉDICOS DEL
नेया के डॉक्टर MÉDECINS DU MONDE 世界医生组织 DOCTORS OF THE WORLD منظمة أطباء العالم LÄKARE I VÄRLDEN MEDICI DEL MON
N DE WERELD MÉDICOS DO MUNDO MÉDICOS DEL MUNDO 世界の医療団 ÄRZTE DER WELT दुनिया के डॉक्टर MÉDECINS DU MONDE

MÉDECINS DU MONDE

# REGARDS CROISÉS

## Le devenir des enfants adoptés à l'international

Partenariat Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation (PICRI)

îledeFrance

cnrs

**NOUS SOIGNONS CEUX QUE LE MONDE OUBLIE PEU À PEU**

REGARDS_CROISEES002.indd 1 11/09/09 12:29

# INTRODUCTION

Depuis le milieu des années 1960, l'adoption internationale s'est développée de manière massive, incitant les spécialistes et intervenants de l'adoption à s'interroger non seulement sur les règles et politiques qui régissent l'adoption d'enfants mais aussi sur les défis qui sont associés à ces pratiques (de l'adaptation des enfants à une culture étrangère, aux manières de gérer une double filiation).

C'est précisément dans le but de participer à cette réflexion que la société civile, la mission adoption de Médecins du Monde et une unité de recherche du Centre National de Recherche Scientifique (Cnrs), le Groupe d'analyse du social et de la sociabilité (Grass) du Cnrs[1], déposent un projet de partenariat institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (Picri) qui a pu être réalisé grâce à la participation financière du Conseil de la Région Ile de France.

Le texte présenté ici a été élaboré à partir du contenu du rapport final. Il regroupe les différentes approches de cette recherche en 2 grandes parties :
Un condensé de l'étude sur le parcours et la situation actuelle des enfants adoptés entre 1990 et 2000 par l'intermédiaire de la mission adoption de Médecins du monde, suivie d'une seconde partie ;
Celle-ci propose un triple regard anthropologique porté sur l'adoption internationale à travers la littérature récente, le choix des adoptants et la rencontre des parents-enfants, enfin une analyse du blog de l'association «la voix des adoptés».

1. Ce laboratoire a disparu fin 2008. C'est maintenant le Centre de recherche sur les liens sociaux (Cerlis), auquel est rattachée Anne Cadoret qui est l'intermédiaire du Cnrs pour la gestion du contrat.



REGARDS_CROISEES002.indd 2 11/09/09 12:29

# 1 ETUDE DU PARCOURS ET DE LA SITUATION ACTUELLE DES ENFANTS ADOPTÉS PAR L'INTERMEDIAIRE DE MEDECINS DU MONDE ENTRE 1990 ET 2000

L'adoption crée une nouvelle parenté :
Quels en sont les effets sur le destin de ces enfants ?
De quelle façon ces enfants ont-ils construit et trouvé leur place dans leur nouvel environnement familial et social ?

Plusieurs objectifs ont été assignés à cette étude.
Un objectif global :

- Établir l'image de la population des enfants adoptés par l'intermédiaire de MdM, arrivés en France depuis au moins six ans (entre 1990 et 2000), tous pays confondus.

Des objectifs spécifiques :

- Cerner, dans un but de prévention et d'accompagnement, la nature des difficultés rencontrées par les enfants et leur famille au long de leur parcours.
- Repérer, dans ce même but, les dysfonctionnements dans la relation parents - enfants.
- Identifier les éléments positifs et négatifs dans les différentes étapes de la démarche de MdM.
- Comparer dans la mesure du possible, certains résultats obtenus dans cette étude aux données comparables de la population française.
- Améliorer les pratiques de MdM dans l'intérêt des enfants et des familles.

Dans ce contexte, la méthode retenue a été de s'adresser aux familles par l'envoi d'un questionnaire. Celui-ci a été élaboré par une petite équipe de bénévoles de la mission adoption, avec l'appui de spécialistes qui se sont joints à cette étude, suite à des accords passés en mars 2006 entre MdM et le CNRS, avec l'appui financier du PICRI du Conseil Régional d'Île-de-France.

Entre 1990 et 2000, 1037 parents ont adopté 1304 enfants par l'intermédiaire de MdM. Le taux de réponses (sur les 810 familles ayant reçu le questionnaire) atteint 52% - cela représente donc 419 familles et 495 d'enfants - mais il peut varier selon qu'il a été répondu à tout ou partie des questions.

## Image de la population concernée

### Les parents

**catégories socioprofessionnelles :**

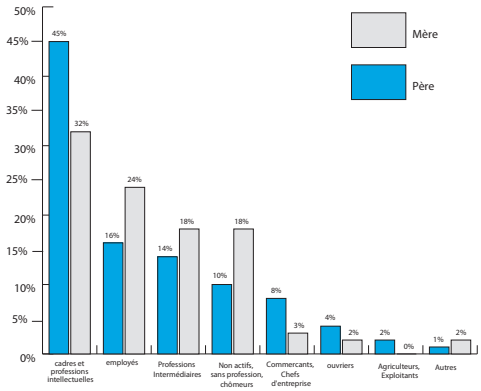


Répartition des parents adoptants en fonction de leur appartenance à une catégorie socio – professionnelle

Soulignons la proportion importante de cadres et professions intellectuelles tant du côté des mères (**32 %**)



REGARDS_CROISEES002.indd 3 11/09/09 12:29

que de celui des pères (**45 %**). Les ouvriers et les agriculteurs ne dépassent pas **5 %**. Nous relevons aussi que la proportion de cadres et de professions intellectuelles chez les adoptants MdM est nettement supérieure à celle de cette catégorie socio-professionnelle dans la population française mais aussi dans le groupe global des adoptants.

■ **âge des parents au moment de l'adoption :**

| | Parents biologiques | Parents adoptants France | Parents adoptants MdM |
|---|---|---|---|
| Père | 31 ans 11 mois | 39 ans 1 mois | 41 ans 2 mois |
| Mère | 29 ans 1 mois | 39 ans 1 mois | 39 ans 8 mois |

Comparaison des âge des adoptants / parents biologiques

(cf. Insee, Enquête de l'étude de l'histoire familiale, 1999)
On relève que les parents adoptants (entre 1990 et 2000) par l'intermédiaire de MdM ont leur premier enfant nettement plus tard (10 ans) que les parents biologiques.

■ **structure familiale :**
**94 %** des parents sont en couple au moment de l'adoption et 6 % sont célibataires (dont 1/4 sont en couple au moment de l'enquête),
**67,5 %** des familles adoptives sont composées uniquement d'enfants adoptés,
**72 %** des familles ont adopté un seul enfant et **28 %** plusieurs. Sur ces **28 %**, **57 %** ont adopté des enfants en fratrie (2 ou 3 ou 4 enfants).

## Les enfants

■ **ces enfants, arrivés entre 1990 et 2000, sont originaires de 10 pays** situés en Amérique latine, en Europe de l'Est et en Asie, les principaux pays étant, la Roumanie (**46%**), le Brésil (**32%**) et la Chine (**11%**).

■ **les deux sexes sur cette période**, sont représentés de façon équilibrée : **51 %** de filles et **49 %** de garçons, ces pourcentages variant suivant le pays d'origine.

■ **l'âge des enfants au moment de l'adoption** se décline de la façon suivante :
**29 %** sont âgés de moins de 3 ans,
**45 %** ont entre 3 et 6 ans,
**26 %** ont 7 ans et plus.
A titre indicatif, en 2008 cette tranche d'âge d'enfants grands représente **12 %** des enfants adoptés par l'intermédiaire de MdM. Ceci est un des exemples de l'évolution des tendances de l'adoption internationale .

■ **et au moment de l'enquête :**
**36 %** sont âgés de moins de 14 ans (les plus jeunes ont 6 ans),
**31 %** sont âgés de 14 à 16 ans,
**33 %** sont âgés de 17 ans et plus (le plus âgé a 26 ans).

## Relation des parents adoptifs avec MdM

**75** à **85 %** des parents sont satisfaits ou très satisfaits du soutien apporté par MdM durant les étapes précédant l'adoption.
Parmi les sujets d'insatisfaction, on a relevé une non correspondance entre l'enfant adopté et la demande initiale :
**4 %** des enfants adoptés ne viennent pas du pays souhaité,
**8 %** ne sont pas dans l'état de santé attendu,
**16 %** ne correspondent pas au nombre d'enfants demandés,
**17 %** n'ont pas l'âge souhaité.

L'éloignement du projet initial, lorsque les parents n'ont pas eu le temps nécessaire d'évoluer et d'être préparés à l'arrivée d'un enfant différent de leurs attentes premières, reste un facteur de risque pour surmonter les



REGARDS_CROISEES002.indd 4 11/09/09 12:29

difficultés inattendues dans le parcours de l'enfant. (Cf. Frechon, Villeneuve, 2009, http://www.caf.fr).
Mais seulement **40 %** des parents ont une vision positive du suivi post adoption par MdM, à cette période.
Depuis la période considérée 1990 – 2000, des réflexions et formations ont été menées et ont permis une évolution positive des pratiques en particulier depuis 2006 et une nouvelle approche des suivis post-adoption. Il s'agit en particulier d'une démarche de prévention précoce des risques et des troubles de l'attachement dans une perspective plus proche des besoins des parents en cas de difficultés ou aux périodes les plus critiques (périodes d'adaptations dans la famille, adaptation sociale surtout lors de la scolarisation, période de préadolescence et adolescence…).

## Parcours de l'enfant avant adoption

**âge à l'abandon :**
Presque 3/4 des enfants adoptés sont abandonnés avant 6 mois.

**durée entre l'abandon et l'adoption :**
La durée entre les âges à l'abandon et à l'adoption varie selon les pays. Ainsi, en Chine, elle est majoritairement inférieure à 2 ans, alors qu en Roumanie, elle se situe à 4 ans et 9 mois et au Brésil à 4 ans et 11 mois.

**lieux de vie avant l'adoption :**
Les lieux de vie avant l'adoption sont dépendants du pays d'origine. C'est principalement l'orphelinat (**72 %** dont certains avec nourrice attitrée, **4 %** en particulier en Chine), puis la famille d'accueil (**9%**) et quelquefois la famille biologique(**6 %**), sans oublier, pour certains, la rue (**5 %**).

Les enfants dont l'adoption est tardive, sont plus susceptibles d'avoir subi des évènements traumatisants.

Chez les enfants de plus de 10 ans, d'après les déclarations des parents, **73 %** d'entre eux auraient subi au moins un évènement traumatisant. On remarque aussi que les garçons ont davantage souffert que les filles (**57 %** de garçons et **43 %** de filles).

**existence de liens affectifs de l'enfant avant son adoption :**

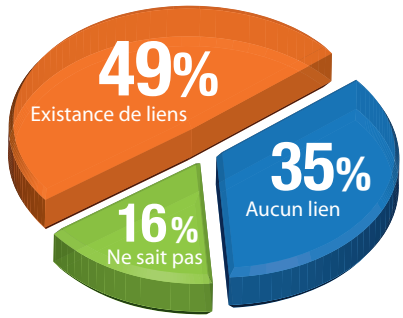


Effectif de l'échantillon : 244
Liens affectifs de l'enfant dans son pays d'origine

**49 %** des enfants adoptés possédaient au moins un lien affectif dans leur environnement (personnel de l'orphelinat, « copain »,…).mais après leur adoption, lors de l'enquête **69 %** de ces enfants n' avaient pas gardé ce lien.

**préparation de l'enfant à l'adoption dans son pays d'origine :**
La notion de préparation revêt des formes très différentes suivant les pays d'origine.
**52 %** des enfants auraient bénéficié d'une préparation : rencontres avec leurs futurs parents adoptifs dans leur pays d'origine, discussions avec des professionnels de l'adoption, … ou la constatation du départ d'un « copain ».



REGARDS_CROISEES002.indd 5 11/09/09 12:29

## Parcours de l'enfant après adoption

### Scolarité des enfants adoptés : constats relevés dans le questionnaire

**entrée à l'école :**
**93 %** des enfants de plus de 3 ans sont entrés à l'école dans les 3 mois qui ont suivi leur arrivée en France, dont **52 %** dans le premier mois.

**apprentissage du français :**
**27 %** ont appris le français en 3 mois
**43 %** l'ont appris en 6 mois minimum.
Les 2/3 des enfants ont donc commencé à fréquenter l'école avant de comprendre la langue et de pouvoir s'exprimer en français.

**redoublement :**
**37%** des enfants adoptés ont redoublé au moins une fois au cours de leur scolarité (moyenne nationale : **25 %**).

**situation scolaire actuelle :**
Sont dans leur classe d'âge (pas de retard) :
**80 %** des enfants en primaire,
**67 %** des enfants en collège,
**68 %** des enfants au lycée.
Parmi les plus âgés, **2%** font des études supérieures -

La scolarisation reste un sujet de grande préoccupation des parents adoptants quel que soit l'âge de l'enfant. Soulignons cependant l'importance qu'il faut accorder au fait de ne pas se précipiter de mettre le nouvel arrivant à l'école (souvent 1ère expérience de socialisation après le cercle familial) et ainsi de prendre le temps, avec les professionnels, de choisir la classe adéquate en fonction d'autres paramètres que son âge (capacités d'adaptation, maturité affective, capacités d'apprentissages...).

### Santé des enfants adoptés :

D'après les parents, au moment de l'enquête, l'état de santé des enfants adoptés est le suivant :
**48 %** des enfants n'ont aucun problème,
**30 %** ont eu des problèmes de santé aujourd'hui résolus,
**22 %** présentent des problèmes persistants.
On remarque aussi que dans **17 %** des cas, les problèmes de santé sont apparus bien après l'adoption.
Parmi les pathologies les plus fréquemment citées, on retient des problèmes auditifs, oculaires et dentaires, des hépatites, des parasitoses intestinales.
Le pourcentage de parents adoptifs informés sur l'état de santé de leur enfant à l'arrivée est passé de **39 %** à **60 %** entre 1990 et 2000.

Les données médicales de tout enfant proposé à MdM (même non annoncé comme étant à spécificité médicale) sont depuis 2007 systématiquement analysées et complétées par des échanges entre praticiens des pays d'origine et pays d'accueil. Un souci de transparence, à la demande des pays d'accueil, se concrétise de plus en plus.

### Difficultés psychologiques signalées par les parents :

**la situation est actuellement :**
**43 %** des enfants adoptés ont grandi dans un bon équilibre psychologique,
**12 %** ont rencontré des problèmes psychologiques aujourd'hui résolus,
**28 %** ont manifesté des troubles plus difficiles à évaluer ou en régression,
**17 %** présentent des troubles persistants.

Parmi ces 270 enfants, les troubles apparaissent dans **55 %** des cas dès l'arrivée de l'enfant, après quelques mois pour **12 %** d'entre eux et plus tardivement chez **33 %** des enfants.

Seuls trois troubles psychologiques se révèlent persistants : l'incapacité à supporter la frustration, l'habitude



REGARDS_CROISEES002.indd 6 11/09/09 12:29

■ **nature des difficultés psychologiques « citées » par les parents :**

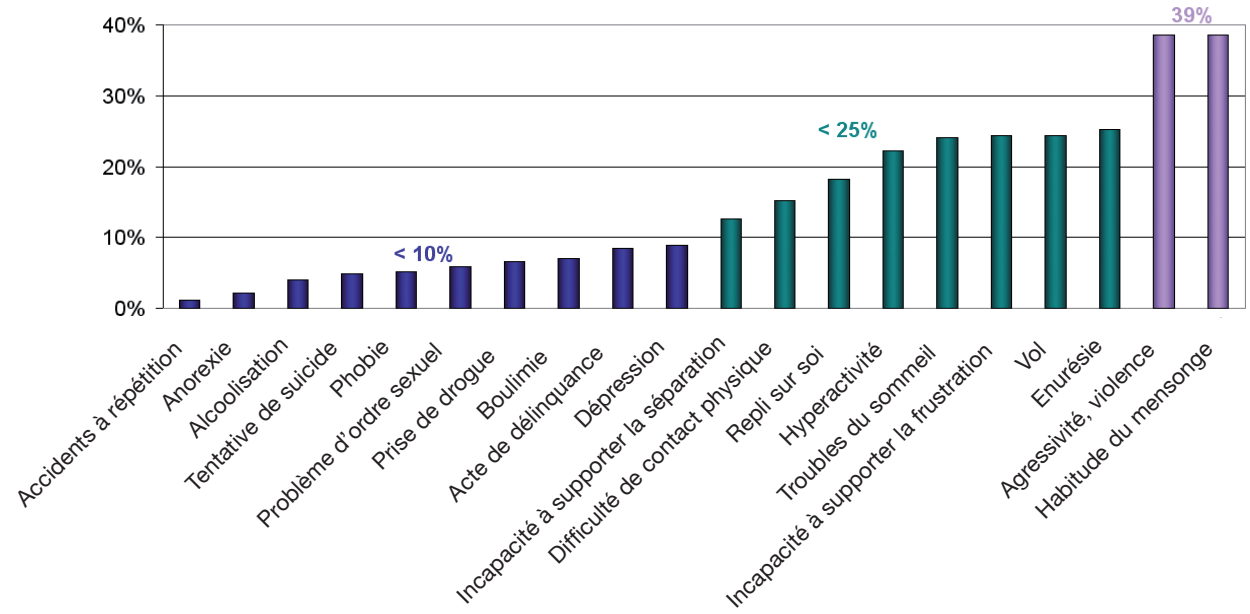


Effectif de l'échantillon : 270

Difficultés psychologiques citées par les parents, un enfant pouvant être en moyenne atteint de trois troubles.

du mensonge et des manifestations d'agressivité ou de violence. Les troubles les plus sévères tels l'alcoolisme, les tentatives de suicide, les actes de délinquance, la dépression et la drogue atteignent moins de **10 %** des 270 enfants concernés.
On remarque cependant que les troubles psychologiques cités comme persistants ne sont pas spécifiques aux seuls enfants adoptés.

## Vécu de l'enfant

### Recherche des origines :

■ **la démarche**

Au moment de l'enquête, plus de la moitié des enfants adoptés (**53 %**) avaient exprimé le désir de faire une démarche ou un voyage pour connaître ses origines, mais en fait, **15 %** seulement sont passés à l'acte. On note aussi que cette question peut surgir à n'importe quel moment de leur vie.

■ **vision du pays d'origine :**

Les enfants âgés de moins de trois ans à leur arrivée sont proportionnellement les plus nombreux à avoir une vision positive de leur pays d'origine.
Les plus de 18 ans en ont une vision idéalisée mais n'en parlent pas (d'après les parents qui ont répondu au questionnaire).
Chez les enfants n'ayant pas entrepris de démarche, on note qu'il s'agit en particulier des enfants les plus âgés (18 ans et plus), d'enfants dont les parents prennent l'initiative de parler du pays d'origine, d'enfants adoptés en fratrie.



REGARDS_CROISEES002.indd 7 11/09/09 12:29

## Adaptation de l'enfant

**adaptation à la famille :**
D'après les parents, **94 %** des enfants adoptés s'adaptent rapidement. Cependant, **25 %** d'entre eux signalent l'existence de difficultés comportementales dès l'arrivée de l'enfant; d'où l'intérêt d'un accompagnement précoce de la famille.

**adaptation sociale :**
Chez **82 %** des enfants adoptés, toutes classes d'âge confondues à l'arrivée, l'adaptation sociale est jugée comme étant rapide par les parents. A noter que les enfants les plus âgés à l'arrivée sont les moins nombreux à s'adapter rapidement.
D'après cette enquête, les enfants qui ont vécu peu de temps en structure d'accueil se sont adaptés plus rapidement que les enfants qui y sont restés plusieurs années. Certains paramètres jouent sur cette adaptation, en particulier les activités extra scolaires pratiquées par les enfants, le vécu de leur statut d'adopté ainsi que leur différence physique et le respect du souhait initial des parents.

## Relations parents – enfants adoptés

Ces relations sont influencées par des moments cruciaux de la vie de leur enfant : l'arrivée, la découverte de l'école, l'adolescence…
Les plus nombreux à entretenir des relations harmonieuses avec leurs parents sont :
les enfants abandonnés avant l'âge de six mois,
les enfants adoptés jeunes.
Et l'on observe une dégradation croissante de ces relations avec l'augmentation de l'âge actuel, même au-delà de la période de l'adolescence.
Les relations paraissent plus conflictuelles avec la mère qu'avec le père quel que soit l'âge. Les relations difficiles concernent **7%** des enfants de moins de 12 ans avec le père et **11%** avec la mère ; tandis qu'elles atteignent **31 %** de 15 à 17 ans et **36%** chez les 17 ans et

plus avec le père et respectivement **34 %** et **44%** dans le cas des relations avec la mère.
Toutefois, dans une très grande majorité des cas (**79 %**), les parents jugent très positives les relations qu'ils entretiennent avec leurs enfants adoptés.

## Vécu par l'enfant de sa situation d'adopté (réponse des parents)

D'après leurs parents, **74 %** des enfants vivent bien leur situation d'adopté. Mais l'enquête révèle aussi que **50 %** des enfants parmi les plus âgés et **20** à **25 %** des plus jeunes ont vécu ou vivent difficilement cette situation.
Il semble que l'intégration d'un deuxième ou troisième enfant adopté dans une même famille soit un facteur de difficulté dans le vécu de chacun. La question de l'avantage pour les enfants d'être adoptés en fratrie par rapport à leur devenir, sur le long terme, reste posée.

## Vécu par l'enfant de sa différence physique

La proportion d'enfants vivant difficilement leur différence physique augmente en fonction de leur âge à l'arrivée et au moment de l'enquête. Cette observation explique en



REGARDS_CROISEES002.indd 8 11/09/09 12:29

partie que le « mal vécu » initial se retrouve plus tard et montre aussi que le temps n'aurait pas toujours de pouvoir réparateur face au poids du regard social.

Peut-être pourrait-on dire que les différences constatées chez les enfants adoptés en fonction de leur pays d'origine correspondent aux différents regards portés par la société française sur les diverses populations issues de l'immigration ?

C'est aussi pour les parents le moment de tester leur propre capacité à soutenir leurs enfants face à la différence ; ils sont la première enveloppe protectrice de l'enfant devant les agressions extérieures en l'aidant à développer une bonne estime de soi nécessaire à sa vie d'adulte .
Les résultats de cette enquête laissent penser que les enfants adoptés par la voie internationale seraient plus affectés par leur condition d'étranger au physique différent que par leur statut d'adopté.
Dans les pays d'origine, comme dans les pays d'accueil, la rapidité des changements des politiques de protection de l'enfance ainsi que des niveaux sociaux économiques et leurs répercussions sur l'espace laissé à l'adoption internationale conduit à se renouveler. Médecins du Monde se doit de mettre au point une démarche permettant l'optimisation de ses pratiques d'accompagnement et de leur évaluation dans l'intérêt des enfants et de leurs familles.

## Synthèse des points marquants

La méthode de cette enquête nous a permis de dégager un **ensemble d'éléments descriptifs du parcours de l'enfant adopté entre 1990 et 2000**. Toutefois, les limites de cette méthode n'ont permis qu'une approche partielle, celle des parents, qui devrait être complétée par des analyses plus qualitatives des adoptés.
Les résultats de cette enquête qui n'a pas de groupe contrôle, ne sont pas destinés à rester isolés, mais s'inscrivent dans une perspective globale en tant que groupe témoin d'analyse longitudinale à intervalle régulier. L'objectif est de contribuer à l'évolution des pratiques de l'adoption internationale.

Nous ne reprendrons pas ici toutes les données chiffrées faisant l'objet des conclusions partielles, mais certains points méritent d'être soulignés parce qu'ils révèlent des contradictions avec les idées reçues, et que d'autres représentent un champ d'investigation ouvert. Plus qu'une conclusion, nous proposons **des pistes de réflexion** visant à accompagner au mieux le parcours des parents adoptants et des enfants et, dans cet objectif, à **améliorer** les pratiques de l'OAA Médecins du Monde.

A la lecture de ce rapport, nous pouvons avancer que l'**image des familles** qui s'en dégage est plutôt positive, bien qu'émaillée de difficultés pour la plupart inhérentes à l'éducation d'un enfant. Mais, il s'agit ici d'un enfant abandonné dont le statut d'adopté n'est pas neutre et concourt à complexifier la nature de ses relations familiales et sociales.
Dans cette étude, nous constatons qu'au long de leur parcours, certains enfants ont rencontré des **difficultés d'ordre psychologique** qu'ils ont plus ou moins surmontées.
Volontairement, nous nous sommes limités à des constats, ces données devant être manipulées avec beaucoup de précautions car inscrites dans le registre du subjectif, tant du côté des parents que des enfants. Pour aller plus avant, leur analyse devrait faire appel à des méthodes appropriées. Néanmoins, on note que des difficultés psychologiques sont plus susceptibles d'apparaître lorsque l'enfant est abandonné à plus de 2 ans, ou lorsqu'il est adopté en fratrie, ou encore, s'il vit dans une famille de 3 enfants ou plus.
Dans ce domaine des troubles psychologiques, le **pays**



REGARDS_CROISEES002.indd 9 11/09/09 12:29

**d'origine** de l'enfant n'a pas d'influence sur l'existence ou la persistance de ces troubles ; en revanche, avoir subi un évènement traumatisant avant l'adoption joue un rôle, cependant moins important qu'on ne pourrait le croire.
**L'origine géographique** apparaît comme un facteur d'influence dans les relations parents – enfants d'après l'appréciation parentale ; mais c'est le seul domaine, dans notre enquête où cette variable intervient.

Les parents expriment leurs **besoins d'échanges et de conseils** dans les cas difficiles, et demandent également à être aidés à traverser la période d'adolescence des enfants.

Pour accompagner les parents dans le processus de socialisation de l'enfant en France, il serait souhaitable de susciter la mise en place d'**aides appropriées** ou mieux, **d'une préparation à la parentalité adoptive** selon une **démarche de prévention**.
Certains départements l'ont bien compris en créant des maisons de l'adoption, des services hospitaliers spécialisés dans l'adoption dans de grandes villes, ou encore des associations de parents qui, soutenues par des associations de professionnels, proposent aux familles en difficulté accompagnement, aide ou orientation.

L'OAA « Médecins du Monde » a-t-il un rôle à jouer dans un accompagnement au-delà du suivi obligatoire ? La question mérite réflexion.

L'adoption internationale se démarque sur différents points de l'adoption nationale.

L'enfant adopté ne parle pas le français, ses habitudes de vie et ses repères culturels sont différents. Son physique et son prénom peuvent également le démarquer des autres enfants.

Vivre son statut d'adopté n'est pas facile. Entre autres, la démarche d'adaptation peut être contrariée par une vision française parfois dévalorisante de l'enfant venu d'ailleurs..., en quelque sorte, un émigré. Et pour l'enfant, quel sens donner au mot «adopté» : «venir de l'étranger», «ne pas avoir été dans le ventre de sa mère», etc ... ?

**Santé mentale**

**43 %** n'ont pas connu de difficultés,
12 % ont connu des difficultés aujourd'hui résolues,
28 % ont des troubles en régression,
17 % ont des troubles persistants.

**Scolarité**

**37 %** des enfants adoptés ont redoublé au moins une fois

Au sujet de **la santé**, une grande majorité des enfants sont dans une condition satisfaisante.
Cependant, pour les autres enfants, outre les pathologies mentionnées dans le dossier de l'enfant, des parents notent l'existence ou l'apparition plus ou moins tardive de maladies ou de malformations plus ou moins graves et plus ou moins guérissables.

Dans la pratique, ceci pose la question de la nécessité d'un bilan de santé minimal de tout enfant proposé à une famille.

Dans le **domaine scolaire**, on note que **67 %** des enfants sont scolarisés dans leur classe d'âge, dans le secondaire, et que le pourcentage des enfants ayant redoublé (**37 %**) est de 12 points supérieur à la moyenne nationale. Ces difficultés, rencontrées au cours de leur scolarité, peuvent



REGARDS_CROISEES002.indd 10 11/09/09 12:29

freiner la réussite scolaire des enfants telle qu'espérée par les parents et, on l'a vu, jouer sur la qualité des relations parents - enfants.

Peut-être serait-il du rôle de MdM de signaler au ministère de l'Éducation nationale la nécessité d'intégrer à la formation des enseignants, la spécificité des enfants adoptés à l'étranger ?

De l'analyse statistique se dégagent des constats qui peuvent surprendre ; ainsi le redoublement de l'enfant adopté est plus fréquent lorsque l'aîné des enfants de la famille est un enfant biologique ; a contrario, si l'aîné est lui-même un enfant adopté, le cadet adopté est moins susceptible de redoubler.

Il semble aussi étonnant de constater que la prolongation de l'arrêt de travail de la mère, ou le fait qu'elle ne travaille pas, ne joue pas forcément sur le parcours scolaire de l'enfant adopté, et en particulier sur l'éventualité d'un redoublement.
Notre enquête confirme que **l'âge à l'arrivée** de l'enfant joue un rôle très important sur le parcours de vie de l'enfant, en particulier sur les relations parents – enfants, l'adaptation sociale, ainsi que sur son vécu d'enfant

**Vécu du statut d'adopté**

La situation d'étranger au physique différent est vécue plus difficilement que la situation d'adopté en soi.

**Santé physique**

**48 %** n'ont pas connu de problèmes,
30 % ont eu des problèmes de santé aujourd'hui résolus,
22 % ont des problèmes non résolus.

adopté et de sa différence physique. Par contre, il n'intervient pas sur l'adaptation à la famille.

De même, le **temps vécu en structure d'accueil** n'aurait pas d'influence sur l'adaptation à la famille. Par contre, comme l'âge à l'arrivée, il a une influence lorsqu'il s'agit d'adaptation sociale : moins l'enfant aura passé de temps dans une telle structure, plus vite il s'adaptera socialement.

A ce propos, on souligne la qualité des premiers liens affectifs que l'enfant a pu nouer avant son adoption, et sur le rôle qu'ils jouent sur les capacités futures de l'enfant à la construction de nouveaux liens.
Nous avons recueilli dans cette enquête, peu d'éléments sur la spécificité de l'adoption d'une fratrie et de son incidence sur chacun des enfants concernés.

Ce type d'adoption pose différentes questions:
- L'existence d'une fratrie est-elle une aide à l'adaptation des enfants adoptés ?
- Est-elle un frein car elle remet en mémoire des habitudes antérieures ?
- Joue-t-elle un rôle facilitateur de la création et de la structuration de nouveaux liens affectifs avec la nouvelle famille ?



REGARDS_CROISEES002.indd 11 11/09/09 12:29

Par ailleurs, certains parents ont appris a posteriori l'existence d'un ou plusieurs frères et sœurs et ils ont dû gérer plus tard cette dimension affective de l'enfant. D'autres parents ont connu la difficulté à affronter l'éclatement de la fratrie en 2 ou 3 familles. Les conditions de l'adoption en fratrie sont à distinguer et à étudier avant le départ du pays d'origine.
Quant à la **recherche des origines**, les enfants sont très nombreux à en parler mais, ils sont peu à les évoquer de manière négative. Curieusement, ce sont des enfants de moins de 12 ans qui ont entrepris des recherches (avec le soutien des parents ?), tandis que les plus de 18 ans sont moins nombreux à s'y intéresser.

Lorsque les parents prennent l'initiative de parler des origines de l'enfant, et que le choix des parents est de garder le prénom d'origine en première position, les enfants sont moins enclins à faire des recherches. Par son comportement, l'enfant veut-il faire comprendre à ses parents que la question de ses origines est son affaire et non celle de ses parents ?

### Quels regards les parents adoptants portent-ils sur Médecins du Monde ?

Notons qu'avant l'arrivée de l'enfant, 75 à 85 % des parents sont satisfaits ou très satisfaits de MdM.
Entre 1990 et 2000, on constate que le **taux de satisfaction vis-à-vis des suivis** effectués par MdM n'atteint que **40 %**. Rappelons que cette appréciation concerne ici les premières années de l'existence de l'OAA et de la mise en place des suivis. Ceux-ci ont bénéficié, depuis, de la professionnalisation des personnes qui en sont chargés. Cependant, une des difficultés est de savoir se positionner pour « accompagner » au mieux les familles et leur apporter une attention discrète, ouverte à la compréhension des difficultés qui peuvent apparaître.
Le suivi post-adoption est actuellement reconnu comme essentiel pour la qualité de l'accompagnement et le soutien des familles et des enfants.

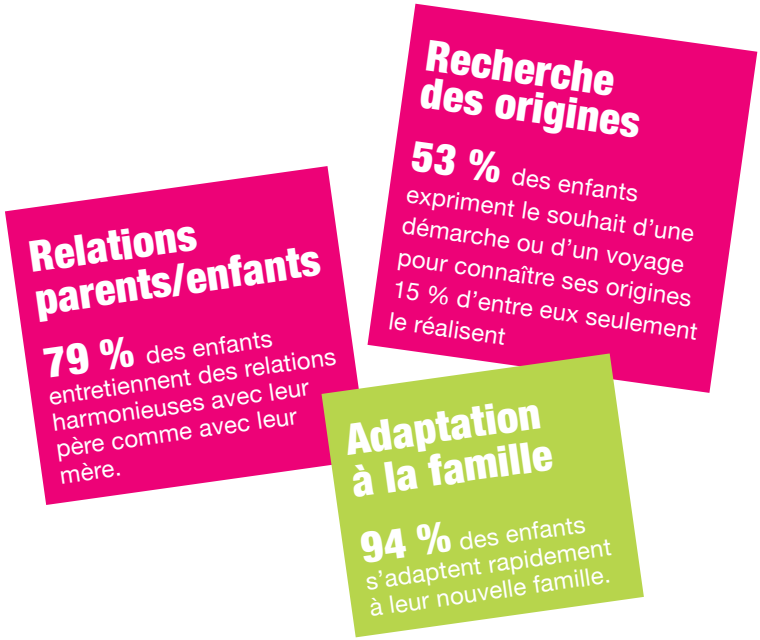


En ce qui concerne **le passé de l'enfant**, les parents sont désireux de mieux en connaître les éléments majeurs : sa famille, ses lieux de vie, les évènements importants qui ont jalonné sa vie car ils se sentent démunis face à des questions que les enfants peuvent leur poser plus tard.
Les **informations transmises par les pays d'origine** ne sont pas toujours entièrement fiables. Ainsi, le dossier médical, bien qu'établi, n'est pas toujours transmis aux parents, des informations ne sont données qu'oralement, etc, … Par ailleurs, des parents ont relevé que « MdM contrôlent mieux les dossiers qui lui sont confiés, ce qui évitent ainsi des surprises ».
**MdM** peut-il être un lien facilitant la communication entre les parents et les pays d'origine ?
La préparation des parents à l'adoption est apparue comme une étape importante. Un certain nombre d'entre eux souhaitent avoir une véritable préparation.



REGARDS_CROISEES002.indd 12 11/09/09 12:29

Le temps d'attente entre l'agrément et l'arrivée en France de l'enfant est de plus en plus long (3 – 4 ans). Aussi, dans cette optique, ce temps est-il mis à profit actuellement par MdM pour organiser :

- des rencontres et des échanges réguliers avec les familles. Ce laps de temps, difficile à vivre par les parents car chargé d'anxiété et d'interrogations, serait ainsi utilisé pour faciliter l'accueil et l'adaptation de l'enfant dans son nouveau pays,
- des entretiens personnalisés avec les familles les plus en difficulté au cours de cette période,
- des réunions de préparation à la parentalité adoptive selon une nouvelle méthodologie interactive.

Dans cet esprit, une formation expérimentale a été mise en place très récemment.

En résumé :

**Une concertation et une communication de qualité avec les pays d'origine** est, dans la mesure du possible, essentielle pour obtenir des pays qui ne le feraient pas une préparation des enfants et pour réussir au mieux l'apparentement. Toutes ces exigences confirment, à tous les niveaux d'intervention, la nécessité de beaucoup de professionnalisme chez les acteurs, pour la plupart bénévoles, au sein de l'OAA Médecins du Monde.

La prise de conscience par les différents pays de leurs responsabilités dans les progrès à faire pour améliorer les pratiques et le bon déroulement de l'adoption internationale est essentielle dans l'intérêt de l'enfant ainsi que pour son devenir d'adulte.

REGARDS_CROISEES002.indd 13 11/09/09 12:29

# 2 APPROCHE ETHNOLOGIQUE SUR L' ADOPTION INTERNATIONALE

Précisons tout d'abord que les ethnologues, qu'ils travaillent en de lointaines contrées ou au plus proche de leurs cultures, intègrent l'adoption dans le champ plus large de la circulation d'enfants qui inclut d'autres formules de prise en charge d'un enfant tels le fosterage (l'accueil) ou le parrainage. La circulation de l'enfant[2] s'inscrit dans un échange social entre plusieurs unités de parenté - lignages ou familles -, dont les unes peuvent être qualifiées de « donneurs » et les autres de « preneurs »[3] pour reprendre les catégories de l'échange de Lévi-Strauss. Echange social qu'il est bien intéressant de retenir et de conjuguer avec la protection de l'enfance pour proposer des pistes de réflexion quant à l'adoption de demain. Précisons ensuite que ce regard - et les réflexions qu'il a suscitées - s'est construit à partir de trois angles de vue : une analyse d'une dizaine de textes socio-anthropologiques récents[4] concernant ce thème, un « terrain » auprès de la Mission adoption de MdM - participation à ses réunions, entretiens avec ses membres - et une analyse du blog « La voix des adoptés ». Afin de respecter au mieux l'écriture de chacune de ces approches et leurs auteurs[5] dans la présentation qui en est faite ici, nous indiquerons en italique les parties que nous reprenons de leurs textes en indiquant simplement entre parenthèses leurs initiales. Ces préalables étant posés, retenons quelques points de ce triple regard.

## Un qualificatif général : la diversité

### diversité des pays d'accueil

Depuis le milieu des années 1960, l'adoption internationale s'est développée de manière massive, incitant travailleurs sociaux, pédopsychiatres, psychologues, organismes agrées pour l'adoption et chercheurs à s'interroger non seulement sur les règles et politiques qui régissent sinon encadrent la circulation et la dation d'enfants mais aussi sur les défis qui sont associés à ces pratiques. (Caroline Legrand -CL)

Ce développement représente un défi important quant à l'enjeu - l'intérêt de l'enfant tant au moment de son adoption que dans la perspective de son avenir d'adulte.

> « trois constats saisissants : premièrement, la multiplicité des acteurs engagés dans les processus d'adoption – avec d'un coté, ce que Chantal Collard (2004) ou encore Signe Howell (2006) appellent des « pays preneurs d'enfants » et de l'autre des « pays donneurs », et au milieu une pléiade d'associations locales et d'organismes internationaux. Deuxièmement, une grande diversité culturelle dans la manière de penser, ici ou là, l'adoption. Et troisièmement l'extrême rapidité à travers laquelle, états et institutions redéfinissent les critères d'accessibilité à l'adoption." (CL)

L'adoption internationale concerne principalement aujourd'hui 22 pays d'accueil.

> « S'ils se situent presque tous dans les pays du Nord, dans des régions riches et prospères, chaque pays preneur se singularise en revanche sur sa manière d'appréhender l'adoption et de légiférer autour de cette pratique." (CL)

Les manières de réaliser l'adoption ne sont pas identiques quant à la répartition des adoptions entre nationales et internationales ou quant aux types de candi-

2. Cf. à ce sujet le livre fondateur de Suzanne Lallemand, La circulation des enfants dans les sociétés traditionnelles, Paris, L'Harmattan, 1993.
3. Une de nos interlocutrices, pédopsychiatre à l'Aide Sociale à l'Enfance, reprenant ce mot « donneur » l'avait écrit avec un « d » apostrophe et un « h » (d'honneur).
4. Cf.: Liste des textes in rapport final (http://www.iledefrance.fr/recherche-innovation/)
5. Caroline Legrand, Anne Cadoret, Cécile Villeneuve.



REGARDS_CROISEES002.indd 14 11/09/09 12:29

datures de parents privilégiées ; ainsi, si les adoptants français actuellement sont le plus souvent sans autres enfants contrairement à d'autres périodes, les adoptants espagnols (ou tout au moins catalans) ont déjà mis au monde des enfants. Soulignons aussi la spécificité française d'offrir à ce jour, deux types juridiques d'adoption, l'adoption simple et l'adoption plénière, entraînant deux types de filiation, l'une additive (parents de naissance + parents adoptifs) l'autre substitutive (les parents adoptifs se substituant aux parents de naissance). Puis rappelons que le profil des candidats varie. Prenons un exemple, celui d'un pays souvent cité comme modèle:

« Le Code Civil du Québec définit qu'en matière d'adoption, tout adulte peut se porter candidat quel que soit son état matrimonial (marié, concubins, célibataire…). Des parents de même sexe, vivant en union libre, peuvent se porter conjointement candidats depuis 2002. Comme le Québec, la Belgique a aussi légiféré sur l'adoption des couples homosexuels, approuvant en avril 2006, un projet de loi qui leur était destiné. Une telle décision s'inscrit dans la continuité de ce qui s'est passé quelques années plus tôt au Pays-Bas ou encore en Espagne. Au sein même de l'Union européenne, des pays, comme la France, [y] demeurent hostiles." (CL)

Enfin n'oublions pas l'existence de l'adoption ouverte, formule que nous rencontrons particulièrement aux Etats-Unis et au Canada et qui ouvre la porte à l'interconnaissance entre parents de naissance et parents adoptifs, cette interconnaissance pouvant aller de simples informations sur les caractéristiques principales des uns et des autres à des contacts répétés pendant de longues années[6].

### diversité des pays d'origine

L'adoption internationale concerne aussi une multitude de pays donneurs. Tous ces pays ont leurs propres cultures et leurs propres manières de concevoir l'adoption.

« Parfois, celle-ci semble s'imposer comme une manière de répondre partiellement aux dommages humains et séparations provoquées en situation de conflit. C'est notamment le cas de la Corée. […] Dans des contextes socioculturels qui privilégient la politique de l'enfant unique, l'adoption internationale est quant à elle envisagée comme un régulateur démographique. C'est le cas en Chine. […] A côté des variables qui favorisent, ici où là, la circulation d'enfants d'un pays à l'autre, on remarque ensuite que les pays donneurs d'enfants ne considèrent pas tous les modalités de l'adoption de la même manière. Ainsi, au Vietnam, on autorise l'adoption simple uniquement, bien que celle-ci soit transformée en adoption plénière en pays d'accueil. Il en va de même en Haïti où l'adoption plénière n'existe pas car il n'y a pas d'abandon (Collard 2006). Dans les pays musulmans d'Afrique du Nord, l'adoption plénière est interdite. Le fait de confier la tutelle d'un enfant (Kafalah) à une autre famille de façon définitive ne saurait en aucun cas modifier sa filiation." (CL)

6. cf particulièrement Doumeng Valérie « Etude comparative de l' adoption française et de l'adoption ouverte aux Etats-Unis » in sous la direction A. Fine et C. Neirink Parents de sang ,Parents adoptifs, Paris, L.G.D.J.2000 ;
Grotevant Harold D., Mc Roy Ruth G., Ayers-Lopez Susan, Wrobel Miller Getchen, 2007, « système familial et Adoption ouverte. Etat des relations et évolution des enfants et des parents selon le Minnesota/Texas Adoption Project », Prisme, n° 46, pp. 38- 59.



REGARDS_CROISEES002.indd 15 11/09/09 12:29

**diversité temporelle**

Notons enfin qu'à cette pluralité de situations à un moment donné s'ajoute une évolution dans le temps qui touche autant au développement de l'adoption internationale qu'au nombre de pays concernés ; par exemple, les enfants accueillis en France dans les années 70 n'étaient originaires que d'une dizaine de pays ; alors qu'aujourd'hui le nombre de pays est de 74 (même si 75 % des adoptés ne proviennent toujours que d'une dizaine de pays). Puis certains pays d'origine sont devenus pays d'accueil, comme l'Espagne ou l'Irlande ; de « grands » pays donneurs développent l'adoption nationale, comme le Brésil depuis quelques années et à l'heure actuelle la Chine. D'autres pays, jusqu'alors peu importants quant au nombre d'enfants adoptés qui y étaient nés, sont maintenant parmi les premiers pays d'origine, tel l'Ethiopie. S'ajoute aussi une évolution de la cause de la mise en adoption :

> « Ce ne sont plus seulement les enfants sans parenté connue qui sont considérés comme pouvant bénéficier d'une adoption plénière, mais aussi tous ceux dont les parents n'assument pas eux-mêmes les soins, l'éducation, l'entretien. Les enfants actuellement adoptables constituent donc maintenant une population très diversifiée, ayant eu des trajectoires très différentes et n'ayant pas tous les mêmes besoins dans l'immédiat et à plus long terme." (CL, citant Ouellette et al., 2005 : 11).

## Conventions et principe de « gouvernementalité »

Pour faire face à cette diversité et donner un cadre juridique tout autant que pour affirmer certains principes éthiques, deux conventions internationales ont été élaborées au cours des deux dernières décennies : la Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant (10 novembre 1989) et la Convention de La Haye (29 mai 1993) qui concerne la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale.

> « [C]'est la question de l'intérêt de l'enfant qui est au cœur de chacune de ces conventions, des conventions qui se situent elles-mêmes de fait dans la lignée directrice de la Déclaration des droits de l'homme (1948). Plus encore, on peut dire comme l'affirme Signe Howel, qu'elles émanent d'une volonté de globaliser des modes de pensées, et plus encore la façon propre aux pays occidentaux de représenter la famille et plus particulièrement l'enfance et d'agir conjointement pour celles-ci." (CL)

Nous sommes entrés dans ce que Foucault a appelé « l'ère de la gouvernementalité ».

> « Foucault comprend et définit la gouvernementalité comme une propriété des états-nations, propriété à travers laquelle les individus peuvent se percevoir eux-mêmes comme citoyens et comme acteurs sociaux. En effet, chacun est amené à coopérer […] dans le but non seulement d'améliorer la société et les institutions sur lesquelles elle repose, mais également pour accroître et développer son propre bien-être. C'est à ces fins, qu'ont émergé des principes directifs, sinon des formes de gouvernances, destinés à encadrer, à réguler, la vie privée des citoyens, comme l'accès à la parentalité." (CL)

L'appel au savoir des sciences sociales, dont particulièrement la psychologie, fait partie de ce processus d'encadrement de la vie privée. Comment aider des parents pour que leur enfant, particulièrement cet enfant adopté, devienne un adulte épanoui ? Comment aider les parents à faire face aux troubles de l'adolescence de leur enfant adopté ? Ces troubles découlent-ils de leur trajectoire adoptive ? Finalement quel est le risque de l'adoption, pour l'enfant adopté mais aussi pour toute sa famille adoptive[7]?

7. A ce sujet, cf. Martine Boisson, Anne Verjus, 2004, La parentalité, une action de citoyenneté. Une synthèse des travaux récents sur le lien familial et la fonction parentale, dossier d'étude de la Cnaf, N° 62.



REGARDS_CROISEES002.indd 16 11/09/09 12:29

## Trouver des référentiels

Défi de l'adoption qui conduit ses acteurs à trouver un référentiel afin d'une part d'évaluer les capacités parentales des adoptants (c'est le but de l'agrément), d'autre part d'essayer de prévoir au mieux un apparentement possible entre l'enfant adopté venu d'ailleurs et les parents candidats à cette même adoption. N'oublions pas que la plupart des familles adoptives ont affaire à une double étrangeté,

> [E]trangeté culturelle puisque très majoritairement l'enfant adopté viendra d'un autre pays que celui de l'adoptant […] . Etrangeté familiale aussi d'un enfant qui, bien que « plénièrement » inscrit dans la descendance de ses parents adoptifs n'est pas leur enfant biologique." ( Anne Cadoret - AC)

### en absolu

En France, de tous les parents qui présentent aux services sociaux de l'Etat un dossier de candidature, seulement 8% se le voient refuser ; des 92 % qui obtiennent l'agrément, un nombre certain ne sera jamais parent adoptif. S'il faut alors, comme le recommande le Rapport Colombani, être plus strict dès ce contrôle, quels critères incontestables trouver ? Prenons deux exemples, l'âge et la situation matrimoniale:

> Ainsi de l'âge : faut-il instituer un âge maximal au-delà duquel le parent ne pourrait plus prétendre à obtenir un agrément ? Mais comment décider de cet âge ? En absolu ? En fonction de l'âge de l'enfant à venir (un écart d'âge maximal entre parent et enfant ?." (AC)

Est-il alors impossible de décider a priori qu'au-delà d'un certain âge, la candidature d'un parent (la mère ?, le père

et la mère ?) sera refusée ? Quant à la situation matrimoniale,

> si, effectivement, le fait d'être célibataire ne doit pas être une raison de refuser l'agrément, nous constatons que la situation des 10 % des candidats célibataires[8] est (souvent) examinée à la loupe, car si le célibat, en tant que donnée isolée, ne peut être cause d'un refus d'agrément, il est facilement perçu comme un facteur de fragilité, famille monoparentale, fragilité aussi parfois de l'équilibre psychique du candidat, et devenir porteur d'autres signes négatifs pour le développement de l'enfant ; par exemple, lors d'une demande d'une femme célibataire, le célibat peut être interprété comme absence d'image paternelle ou encore la marque que l'enfant serait moins désiré pour lui-même que pour mettre fin à la solitude de la requérante." (AC)

La situation matrimoniale est, elle aussi, à interpréter.

### en particulier

Si l'agrément accordé – ou refusé – par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance concerne une situation théorique, l'acceptation d'une candidature à l'adoption par la Mission Adoption de Médecins du Monde, est plus ciblée[9]. Il s'agit de répondre aux critères demandés par les pays donneurs quant aux adoptants et aux possibilités de concrétiser cette adoption en fonction des propositions des pays donneurs réévaluées régulièrement. C'est ainsi que la mission adoption de MdM face à ces

8. A ce sujet, cf. Martine Boisson, Anne Verjus, 2004, La parentalité, une action de citoyenneté. Une synthèse des travaux récents sur le lien familial et la fonction parentale, dossier d'étude de la Cnaf, N° 62.
9. La Mission Adoption a permis l'adoption de plus de 212 enfants en 2007 ; en cette même année, elle a aussi traité environ 1500 demandes de parents souhaitant adopter.



REGARDS_CROISEES002.indd 17 11/09/09 12:29

évolutions s'est dotée de compétences internes ou en partenariat externes pour assumer des adoptions dites plus « complexes » pour l'accompagnement des candidats et des enfants adoptés.
En effet les tendances des pays d'origine depuis 2004-2005 sont marquées par un accroissement de propositions d'enfants plus grands, de 4 à 10 voir 12 ans, d'enfants en fratries (Brésil, Pays de l' Est), d'enfants à particularités médicales ( Chine, Vietnam …).
Ce nouveau contexte conduit à une évaluation plus complexe des dossiers mais dont le dénominateur commun reste toujours le même : s'assurer de l'intérêt de l'enfant adopté. Quel est le profil de famille le plus adapté pour tel ou tel profil d'enfant ?

« Les évaluations se font lors des réunions bimensuelles de l'équipe pluridisciplinaire; y assistent tout particulièrement les responsables géographiques et les personnes relevant du pôle médical et socio- psychologique." (AC)

Les dossiers qui répondent a priori aux critères des pays pour lesquels MdM est accrédité, après avoir été lus par tous les responsables géographiques et un/e pyschologue, sont discutés une première fois afin de voir la «faisabilité» de la concrétisation du projet des adoptants et les possibilités d'accompagner cette demande d'adoption. Si certains dossiers ne suscitent aucune discussion, d'autres sont plus délicats, comme, par exemple, la question de la structure familiale :

« Ainsi, un couple "recomposé", demande à adopter ; la mère prétendant à l'adoption n'a pas d'enfants d'une autre union, au contraire du père qui a deux enfants de 8 et 13 ans de son premier mariage, enfants résidant chez leur mère (la première épouse). Qui sont alors les personnes concernées par cette adoption ? Les deux adoptants seuls qui vont constituer la nouvelle cellule familiale et résidentielle, ou aussi les enfants du « premier lit » qui sont unis à l'adoptant par un lien de filiation ? Faut-il prendre en compte seulement la parentalité, ou retenir les liens de parenté ? Il se trouve, de plus, que ces candidats sont d'accord pour adopter un enfant atteint d'une hépatite, maladie souvent refusée par les adoptants. Ils sont donc des candidats appréciés, et une acceptation ou un rejet de leur candidature demande à reposer sur des arguments solides." (AC)

Si la candidature des parents[10] est considérée comme recevable par MdM (soit 45 % des candidatures présentées), un rendez-vous leur sera proposé afin de s'assurer de leurs capacités parentales pour un enfant venu du pays choisi. Il ne s'agit plus alors d'un «certificat» de capacités parentales, comme lors de l'agrément, mais de prévoir au mieux l'adéquation entre ces parents-là et les caractéristiques générales des enfants venus de ce pays-là afin de prévenir des risques de rejet. Prévoir au mieux …mais, de nouveau, avec quels critères ? Ces entretiens sont toujours faits à deux : un psychologue et un professionnel de l'enfance, connaissant l'adoption internationale et les particularités du pays d'origine.

« Une situation possible ? Ainsi, par exemple, des parents craignent que l'enfant qui leur sera donné souffre d'une myopathie. Faut-il répondre par rapport à la réalité du pays donneur, comme « dans ce pays, les myopathies sont très rares » ou par rapport à l'attitude craintive des parents « ah oui, la myopathie, c'est vrai… Cela vous fait spécialement peur, la myopathie ?... Oui, j'ai un cousin, etc… » . Le mot-clef n'est pas tant la connaissance d'une réalité sanitaire ou sociale du pays, qu'une élaboration des craintes et espoirs des parents." (AC)

Situation générale et hypothétique d'un pays, mais situation particulière et réelle d'un enfant, qui conduit la

10. ou du parent célibataire



REGARDS_CROISEES002.indd 18 11/09/09 12:29

Mission à essayer d'obtenir de plus en plus un dossier conséquent sur la santé de l'enfant afin d'informer les parents de la situation à laquelle ils auront à faire face ainsi que de leur proposer un accompagnement pour les aider à faire face à ces situations spécifiques de l'enfant et de sa famille adoptive.

## L'adoption est une histoire de mouvements et de rencontres

### rythmes

" L'adoption internationale est une histoire de mouvements et de rencontres. Elle est faite de trajectoires (ou circuits), de liens (ou connections) et de passages (ou transitions) " (CL)

Certains ethnologues utilisent le rythme des rites de passages et de ces trois phases (séparation, en marge, agrégation) pour parler de l'adoption. La première phase serait le temps de la candidature, avec la recherche d'un référentiel pour choisir au mieux les bons parents pour le bon enfant. La seconde phase concerne le temps passé entre la gestation du projet et sa concrétisation.

" L'annonce d'une arrivée prochaine d'un enfant est un moment charnière dans les trajectoires de vie des adoptants. Tous semblent se souvenir de l'instant précis où un agent les a informés qu'un enfant les attendait quelque part, qu'un enfant leur avait été attribué " (CL), et la troisième phase, l'entrée en famille, pour laquelle certains ethnologues parlent d'un processus de Kinning (cf. Howell), de « familisation » ou encore de greffe. Arrêtons-nous pendant quelques lignes sur la deuxième phase, la rencontre.

### rencontre : la préparation au niveau du pays d'accueil

Rencontre qui est double : rencontre avec l'enfant, mais aussi rencontre avec le pays donneur. Et là encore, nous trouvons tant de diversité de situations que toute description globale risque de sombrer dans une telle généralité qu'elle n'ait plus de sens. Si MdM « travaille » avec huit pays donneurs, le regard porté ici sur la rencontre va être particulièrement dirigé vers trois pays donneurs : le Brésil parce qu'il est celui de la première adoption réalisée par MdM (1990), la Chine, parce qu'il a été un des plus importants (Entre 1998 et 2007[11], 1122 enfants sont arrivés de ce pays); et Haïti pour être l'un des derniers accrédités (2006). Même s'il est donc impossible de généraliser à partir de ces trois points de vue, ces derniers nous permettent de mesurer combien l'organisation de l'adoption colore la rencontre avec l'enfant.

Le Brésil est un État fédéral composé de 27 États dont chacun peut avoir sa propre interprétation et exigence en matière de gestion des dossiers, tout en respectant le cadre général donné par la Convention de La Haye. Il faut connaître la manière de faire de chacun de ceux qui proposeront un enfant à adopter[12] et établir avec chacun d'eux des contacts, se faire accréditer auprès du juge ainsi que signer un accord avec un ou une correspondante pour accueillir les parents adoptants. C'est à ce niveau là que se feront les apparentements[13].

11. inclus
12. La Mission réalise des adoptions dans six États.
13. Les apparentements reviennent aux pays donneurs, excepté pour les enfants à particularité, qui sont alors du ressort des pays d'accueil.



REGARDS_CROISEES002.indd 19 11/09/09 12:29

« Au Brésil, l'individu prime sur la structure, même si cette dernière compte toujours par les règles qui lui ont donné naissance. » (AC)

En Chine, la mise en place d'un accord de coopération quant à l'adoption se fait seulement auprès de leur « autorité centrale », le CCAA (Centre Chinois des Affaires d'Adoption), qui répartira lui-même les dossiers des parents qu'il accepte entre les différents orphelinats.

« Il ne s'agit plus [tant] de s'appuyer sur l'interconnaissance comme au Brésil, que de se couler […] dans les principes des interlocuteurs chinois. […] Aurions-nous alors plus affaire à une structure qu'à un individu dans ce pays, même si les bonnes relations établies avec les représentants de cette structure sont importantes pour que la procédure d'adoption se déroule bien ? » (AC)

Quant à Haïti, pays qui n'a pas encore signé la Convention de La Haye, la coopération se fait au niveau même de deux orphelinats (crèches) : pour chacun, un contrat est signé avec son ou sa responsable, ainsi qu'avec un avocat et une correspondante locale, leurs fonctions par rapport à MdM y étant définies et leurs rémunérations précisées.

### rencontre : l'enfant

Puis arrive la rencontre proprement dite, chaque pays donneur ayant édicté ses propres règles quant à la procédure de remise de l'enfant à ses parents adoptifs : passer un mois avec l'enfant au Brésil et pour cela louer un appartement, ou être deux semaines en hôtel avec lui en Chine, ou encore juste 3 à 4 jours à Haïti. Précisons que Haïti a la particularité d'effectuer l'apparentement environ un an avant que les parents viennent voir et chercher leur enfant.

« Ce temps de la procédure est un moment étrange, pendant lequel les parents adoptants se sentent parents de l'enfant qui leur a été désigné. […Toutefois] Ce lien de parenté est en suspens ; et plusieurs événements peuvent arriver pendant ces mois d'attente. » (AC)

Une analyse d'un reportage télévisé de l'émission Immersion totale, « Sur le chemin de l'adoption » sur F2[14], qui met en scène deux histoires d'adoption d'enfants à particularité[15] par l'intermédiaire de MdM, nous donne à voir les règles, codes, habitudes spécifiques à chacun des deux pays ; et nous permet d'émettre les deux hypothèses suivantes :

« Nous interroger sur le statut que je qualifierai de « citoyenneté morale » que le pays donneur souhaiterait transmettre. Nous sentons qu'en Chine, par exemple, l'enfant abandonné appartient à l'Etat, qui confie la charge de l'éducation de ces enfants-là, devenus « ses » enfants à des parents citoyens d'autres pays.[…] Nous émettons l'hypothèse que d'autres pays donneurs, tels le Brésil ou Haïti […] n'ont pas cette même optique de lien politique. La circulation des enfants ne se situerait pas au niveau national, mais seulement au niveau des entités familiales. Puis, l'enfant adopté, lors de la quête de son histoire, va s'affronter avec la vision de l'adoption de son pays de naissance. Il aura vécu dans son corps son abandon (quelle qu'en soit la formule), et la découverte de sa nouvelle parenté, […]. S'il retourne dans ce pays de naissance, il constatera un système de parenté bien différent de celui dans lequel il est intégré par son adoption, mais peut-être cohérent avec les traces qu'il a gardées en lui de la rencontre. » (AC)

14. Le 19 Juillet 2007.
15. Une fratrie au Brésil, un enfant souffrant d'une fente labio-palatine en Chine.



REGARDS_CROISEES002.indd 20 11/09/09 12:29

## La quête des origines : enjeux et défis

### le contexte

“Notre société tout entière peut ainsi servir de moteur à la quête des origines, et cela est particulièrement vrai en contexte nord-américain où la généalogie compte parmi les hobbies les plus populaires du moment. […] L'enquête sur les origines prendrait-elle lieu d'obligation, une obligation dont on jugerait par ailleurs qu'elle doit être sans fin et sans limite ? Moyen de se déculpabiliser d'avoir arraché un enfant à sa terre natale, moyen de se rassurer quant à la solidarité perpétuelle des liens de filiation, ou moyen de mettre fin radicalement à la culture du secret qui prévalait autrefois dans les affaires d'adoption, l'acharnement avec lequel notre société pousse un enfant à se retourner vers son passé est d'autant plus édifiant qu'il est désormais amplement médiatisé. [...B]eaucoup de parents verraient donc dans la recherche des origines, un moyen de répondre aux angoisses de leurs progénitures; n'oublions pas qu'au premier rang des personnes concernées par les origines, se trouvent les adoptés eux-mêmes.” (CL)

Adoptés que nous retrouvons dans l'analyse des informations et discussions du blog de la Voix des Adoptés, qui portent principalement sur l'histoire de quinze internautes, ainsi que sur la description qu'ils font de leur statut d'adopté et sur leur quête des origines.

“Cette étude a été modélisée à la manière des contes traditionnels et analysée suivant trois séquences. La première est la situation initiale, c'est la manière dont les internautes se présentent suivant leurs deux statuts, être adopté et venir de l'étranger ; ensuite, c'est le processus de la quête et toutes les épreuves qu'il faut surmonter, et la dernière partie, la situation finale, c'est ce qui est dit sur la différence entre la situation initiale et la fin de la quête.” (Cécile Villeneuve – CV)

Analyse qui nous aide à comprendre en quoi la quête peut être une mise à l'épreuve du lien de filiation adoptive.

“La première phrase des témoignages […] révèle la représentation qu'ont les adoptés de leur propre « commencement » dans la vie. Ainsi, « ce n'est pas le moment de la naissance qui est évoqué, ni celui de l'acte juridique qui attribue officiellement une nouvelle filiation, mais bien celui de l'instant où l'enfant a été remis aux adoptants. » […] Les mots « naissance » et « abandon » sont absents de la quasi-totalité des récits.” (CV)

Le mot « abandon » est remplacé par celui d'adoption, sur la réussite de laquelle les internautes s'informent.

“Entend-on jamais un fils ou une fille dire qu'il (elle) est issu(e) d'une filiation réussie ou ratée ?.”

se demande alors Cécile Villeneuve, avant de faire remarquer que

“Contrairement aux adoptions nationales, l'adoption se voit et elle s'entend lorsqu'il y a dissociation entre le nom de famille ou bien la langue et le type humain. Ces différences ethniques réactivent des problématiques identitaires en rappelant que les parents ne sont pas les géniteurs.”

Si dans le corpus ici étudié, seulement trois internautes considèrent leur adoption comme un échec[16], il est à retenir la remarque faite par l'un d'eux :

“Plus tard j'ai compris que je m'étais mis dans cette situation. Nos parents nous adoptent mais, nous, les adoptons-nous ?, je pense qu'ils n'ont pas réussi mon EXAMEN, qu'ils n'ont pas cherché à comprendre et que moi j'étais axé ailleurs et donc, que je m'étais même déserté.” (CV)

16. Bien qu'il soit osé de tirer des conclusions sur un si petit effectif, rappelons que ce chiffre est cohérent avec celui qui ressort de l'analyse des adoptions réalisées entre 1990 et 2000 par l'intermédiaire de MdM.



REGARDS_CROISEES002.indd 21 11/09/09 12:29

Le lien de filiation se construit dans les deux sens, - et sans doute tout particulièrement l'adoption internationale du fait de la double étrangeté des interlocuteurs - des parents à l'enfant, de l'enfant aux parents.

**le processus**

Quête qui est une épreuve avec des obstacles à franchir, comme pour le héros qui dans les contes...

« ... part en quête pour accomplir une mission et résoudre ses problèmes ou difficultés à l'origine d'un manque. Au cours de son voyage, vont apparaître des obstacles et toute une série d'épreuves qu'il devra surmonter. […] Toutefois, il est rarement seul dans ses aventures, il y a l'intervention d'alliés inattendus, des auxiliaires du héros ou les objets magiques qui vont être utilisés pour la réussite de la mission." (CV)

Pouvons-nous espérer que la constitution d'un solide dossier relatant l'histoire pré-adoptive de l'enfant ainsi que le rôle d'accompagnent des OAA puissent aussi jouer le rôle d'objet magique et d'alliés attendus pour l'adopté en quête de ses origines ? Ces origines ou constructions de l'identité...

« ... jouent sur deux rhétoriques. Celle de la terre tout d'abord, à travers laquelle s'exprime un enracinement, une référence à un lieu, voire à une culture. Celle du sang ensuite, qui permet l'expression d'une consanguinité, et par là-même le sentiment que d'une génération à l'autre, se perpétuent des biens symboliques et matériels et à travers eux, une entité commune". (CL)

La terre natale sera souvent découverte avec les parents adoptants (cf. analyse du questionnaire) lors d'un voyage touristique qui prend l'allure d'un « voyage initiatique."

« […Il peut] active[r] ou réactive[r] les interrogations qui se posent à l'adopté. Eva, Salomé, Aurélie [trois internautes] interrogent du regard des inconnues qui pourraient être leur mère, se demandant si elles ne passent pas à ses côtés. » (CV)
« [L]'adopté en quête d'origine se présente aussi comme un fervent quêteur de lieux. Il veut découvrir la terre de ses ascendants, identifier aussi un lieu de naissance ou de passage comme le sont les maisons pour mères célibataires, les pouponnières et autres orphelinats. Il veut aussi se rapprocher d'une culture dont il a été séparé, comprendre son langage, son histoire, ses rites et enrichir sa mémoire, n'hésitant pas à photographier à tout-va ce territoire et ses gens qu'il redécouvre". (CL)

L'enquête de parenté (le sang), quant à elle, prend souvent l'allure d'une enquête policière, dont...

« ... la première étape est de se procurer son dossier d'adoption. Le dossier, c'est ce qui relie le sujet à sa première histoire pré-adoptive. Précédemment, j'ai parlé d'Eva qui avait grandi avec la photo de ses parents biologiques. De même, Nicolas écrit «… j'avais les renseignements qu'il fallait… ». Comme le remarquent la plupart des adoptés de ce continent, le dossier est souvent constitué des jugements d'adoption, de l'identité des géniteurs, le plus souvent de la mère biologique. Nicolas détient son certificat de naissance et son n° d'identité. Céline écrit « le nom de ma mère est dans mon dossier ». Et encore « Grandir avec l'identité de ses géniteurs dans un dossier n'est pas un facteur déterminant pour engager des démarches qui conduisent à la quête de parenté mais il est aidant lorsqu'arrive l'heure d'engager des recherches. Au contraire, l'absence d'informations risque de générer des questions et des souffrances inutiles." (CV)



REGARDS_CROISEES002.indd 22 11/09/09 12:29

## Les Retrouvailles : contradictions et « petits arrangements »

### construction de soi

Les retrouvailles, ou encore la prise de conscience qu'elles seront impossibles, marquent une étape importante dans la construction de l'identité de l'adopté(e), dont la reconnaissance de l'état de sa filiation. Les adoptés doivent faire face à deux contraintes :

> « La première, c'est que les adoptés pour dépasser la contradiction de n'avoir qu'un seul père et qu'une seule mère tout en maintenant la coexistence des parents de naissance, doivent faire abstraction de l'acte d'abandon. La seconde, c'est qu'ils doivent entreprendre une quête en pays d'origine, à partir d'une société d'accueil qui tout en en reconnaissant le bien fondé, renforce la mise à distance entre adoption et quête". (CV)

Ils vont donc produire des « arrangements »[17], c'est-à-dire des manières de dépasser ces contradictions. Ce sont des arrangements de parenté comme donner vie et présence à la famille de naissance en aidant d'autres frères ou sœurs de naissance à faire des études ; ou encore en se proposant de devenir soi-même parent adoptif. Certains aussi, après les retrouvailles, se retrouvent de fait dans une parenté additive, ce qui devrait nous inciter à reprendre le dossier de l'adoption simple, pour voir la manière dont il pourrait s'appliquer en adoption internationale. Ce sont aussi les « arrangements de citoyenneté ».

> « La problématique des adoptés de l'étranger rejoint celle de l'immigration et du retour des migrants en pays d'origine. […] Très rapidement, ils mesurent la responsabilité qui est la leur, non seulement sur le plan des relations qui s'instaurent, mais également sur le plan économique. Ils sont plusieurs à transcrire ce qu'ils représentent aux yeux de leur famille d'origine « En venant du monde occidental, ils s'imaginent que nous avons tout pouvoir et de l'argent ". (CV)

Cette crainte, souvent opposée à ceux qui revendiquent le maintien des liens entre famille d'origine et famille adoptive, est à prendre en compte dans une réflexion sur l'adoption simple et ses implications.

### parenté et culture locale

> « Les études traitant des suites données à des réunions familiales sont rares, ce qui s'explique très probablement sur le manque de recul chronologique en la matière". (CL)

C'est pourquoi il nous semble intéressant de rendre compte du dénouement d'une histoire de retrouvailles, celle d'Elise Prébin, jeune ethnologue française adoptée en Corée il y a une trentaine d'années. Si la Corée n'est pas un pays pour lequel MdM est accrédité, la « chute » de cette histoire nous pointe l'importance de comprendre la culture locale de la parenté dans tout processus de retrouvailles, culture locale à laquelle va s'affronter l'adopté(e).

17. Idée reprise de Luc Boltanski La Condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement, Paris, Gallimard, 2004.



REGARDS_CROISEES002.indd 23 11/09/09 12:29

Elise Prébin[18], a retrouvé sa famille d'origine, qu'elle va voir souvent lorsqu'elle est sur « son terrain »[19] en Corée. Toutefois, elle est gênée de tous les cadeaux que cette famille lui fait sans rien accepter en retour, signe d'une dette infinie due à leur malaise devant son adoption. Puis lors d'un de ses séjours, elle annonce son mariage et présente son fiancé (américain) à sa famille coréenne, à qui sa mère dit, d'un ton solennel, « je vous confie ma fille ». Elle réalise qu'un changement s'est produit : « Il fallait que je m'éloigne, non pas physiquement, mais dans le cadre symbolique de la parenté, pour trouver la bonne distance et permettre paradoxalement une relation de réciprocité » (Prébin, 2009 ). Réciprocité parce que, alors que l'adoption est une insertion dans une autre famille sans échange social et constitue une rupture illégitime de la filiation, l'alliance qui marque aussi un éloignement de la famille d'origine, institue cet échange. «  [C]e mariage est aussi, pour les membres de ma famille coréenne, l'« envoi dans la maison du mari » (sijip ponaeda) d'une fille, c'est-à-dire, pour moi, l'acquisition d'une indépendance et d'un statut définitifs qui consacrera sur un mode plus légitime que celui du don en adoption ma séparation définitive d'avec eux ».

L'adoption internationale est « organisée », « encadrée » par les États ; elle est régie par la Convention Internationale de la Haye avec un souci majeur de « protection de l'enfance ». Mais elle touche aussi aux racines intimes de notre nature humaine en même temps qu'elle a une dimension collective et sociale pour les pays donneurs comme pour les pays d'accueil[20].

Quelle est l'incidence de l'adoption internationale sur le destin **des enfants adoptés** ?

De quelle façon ceux-ci ont-ils construit, trouvé leur place dans leur nouvel environnement familial et social ?

**Pour l'adulte adoptant** l'adoption le renvoie aussi à sa propre histoire personnelle et à sa propre filiation dont les enjeux peuvent hypothéquer également la démarche adoptive. Facteurs de risques comme ressources individuelles ou dynamique du couple sont à cerner mais les référentiels méthodologiques sont encore à développer plus précisément afin de mieux appréhender l'apparentement.

Notre étude confirme, s'il en était besoin, que l'adoption d'un enfant mineur est un domaine complexe et qu'il présente bien des spécificités tant pour l'enfant adopté que pour le(s) parent(s) adoptant(s).

Notre étude a permis de croiser plusieurs regards sur le sujet  - opérateurs terrain, spécialistes de l'enfance, chercheurs anthropologues, démographes, sociologues -, et met en lumière des points d'achoppement. Cela a le mérite **d'ouvrir la voie à des axes de progrès collectifs tant du côté des pays d'accueil que des pays donneurs.**

18.  Élise Prébin, « Trouver la bonne distance : étrangère, marginale, ethnologue et parente en Corée du Sud », Ateliers, 33, La relation ethnographique, terrains et textes. Mélanges offerts à Raymond Jamous, 2009,  http://ateliers.revues.org/document 8214 .html.

19.  Lieu de ses recherches ethnologiques.

20.  De plus il y a actuellement une disproportion considérable entre les demandes d'adoptants et le nombre limité d'enfants.



REGARDS_CROISEES002.indd 24 11/09/09 12:29

# CONCLUSION

**Tout d'abord, l'analyse du devenir d'enfants à une période donnée (1990-2000) via Médecins du Monde,** originaires principalement des pays de l'Est, dont la Roumanie, et du Brésil , (la Chine ne représentant à cette période que 11 % des enfants adoptés contre les 58% en 2005 et 34 % en 2008 ), a permis à travers un questionnaire adressé aux adoptants de sensibiliser à :

- La nécessité de connaître davantage l'histoire des enfants psycho affective et sociale pour mieux accompagner les familles en difficulté
- La faiblesse des informations concernant la santé physique des enfants, dont certaines n'ont été révélées qu'a posteriori en post-adoption, sont beaucoup plus difficiles à assumer pour les parents.
- L'importance d'une préparation aux spécificités de la parentalité adoptive, comme celle des enfants dans leur pays, en particulier en cas d'adoptions tardives.
- L'intérêt des suivis post-adoption pour prévenir des risques de troubles d'adaptation ou de troubles psychoaffectifs pérennes (17%) à condition d'en améliorer la compréhension par les adoptants : il s'agit bien d'une démarche de support de la famille et non de son contrôle.
- Une attention particulière à porter à la scolarité de l'enfant adopté de la part de notre système éducatif : l'attribution d'un niveau scolaire à un âge physique de l'enfant devrait être assouplie.
- La situation d'étranger au physique différent est vécue plus difficilement par l'enfant que la situation d'adopté en soi.

**Puis l'approche anthropologique** met l'accent sur les diversités des règles et pratiques juridiques et/ou culturelles qui concernent l'adoption dans les différents pays.

**Diversité de l'entrée en parentalité :**
On constate par exemple que si en France les couples mariés comme les célibataires peuvent adopter, c'est aussi possible pour des partenaires en union libre, y compris de même sexe, au Québec, en Belgique et en Espagne ; que certains pays mettent l'accent sur l'âge de l'enfant adopté alors que d'autres le mettent sur la différence d'âge entre enfant adopté et parents.
En matière de AMP (Aide Médicale à la Procréation), on constate certains paradoxes qui intriguent : la Norvège par exemple se révèle très « libérale » en matière de contraception, d'avortement ou de couples homosexuels mais aussi très « conservatrice » en matière d'adoption ou en réservant le don de sperme aux seuls couples mariés.

**Une première piste de travail** serait de susciter la réflexion tant avec le souci de comprendre les raisons d'une telle diversité et d'en percevoir les dérives que de penser à une meilleure harmonisation et moindre discrimination des règles et pratiques face aux nouvelles formes de parenté.



REGARDS_CROISEES002.indd 25 11/09/09 12:29

**Diversité des conceptions sur les liens parentaux et leur pérennité :**
L'adoption plénière, cette substitution des liens adoptifs aux liens de sang, peut être souhaitable dans certaines circonstances. Toutefois, n'oublions pas que certains pays donneurs n'imaginent même pas « culturellement » que la rupture des liens du sang soit totale, définitive et irréversible. Il existe d'ailleurs en France une autre forme d'adoption, l'adoption simple, qui est additive ; ou encore, comme au Canada et aux Etats-Unis, l'adoption ouverte qui, tout en ne reconnaissant que l'adoption plénière, permet une interconnaissance entre parents d'origine et parents adoptifs.
Quel est le meilleur intérêt de l'enfant en général ?
Et en particulier ?
Pour conjuguer circulation de l'enfant et protection de l'enfance, **une deuxième piste de travail** serait de se demander comment être plus innovant et faire co-exister plusieurs formes juridiques d'adoption pour les mineurs adoptés nationalement ou à l'international afin d'en laisser le choix en fonction de la pluralité des situations, de la diversité des parcours des enfants et des motivations des familles ?

**La quête des origines** est aussi un thème de réflexion complexe. Si l'on s'adresse aux adoptés eux-mêmes à travers l'analyse faite sur internet ou si l'on lit les nombreux témoignages à travers une littérature croissante, et ce d'autant que les adoptés dans les années 1980-1990 atteignent l'âge adulte, la quête est présente à un moment ou à un autre de la vie d'un adopté. D'une culture du secret (aujourd'hui abandonnée) il semble que l'on soit passé à un surinvestissement.

Démarche des enfants adoptés mais aussi des parents adoptants qui veulent aider leur adolescent en quête d'identité. Ces parents peuvent être influencés par une mode « biologisante » (« génétique ») et sont probablement sollicités par la pression sociale d'avoir des « préoccupations identitaires » pour leur enfant.
Ces démarches peuvent aussi être une voie confirmant définitivement l'adopté et l'adoptant dans leur lien de filiation.
Quelles contributions peuvent apporter les pays d'accueil et les pays d'origine pour faciliter ces démarches ? Comment peuvent-ils se coordonner suivant leur conception de l'adoption ? **Autre chantier d'actualité …**

Après cette quête personnelle, on remarque qu'il existe aussi une quête collective des adoptés adultes plus orientée vers les racines culturelles de leur pays d'origine. Ceci peut les exposer parfois au risque d'une instrumentalisation plus politique des États d'origines soucieux de développer une image positive du pays et de ses valeurs culturelles à travers cette population dispersée dans le monde.
De ces regards croisés, chaque opérateur peut en tirer des informations et œuvrer dans l'évolution de ses propres pratiques.

Cependant plusieurs points d'achoppement relèvent d'une réflexion sociétale des États, sur l'évolution de leur organisation et de leur culture afin d'apporter un cadre législatif régulateur facilitant la coopération et la co-responsabilité des pays d'accueil et des pays donneurs dans l'adoption internationale.



REGARDS_CROISEES002.indd 26 11/09/09 12:29

REGARDS_CROISEES002.indd 27 11/09/09 12:29

VAN DE WERELD MÉDICOS DO MUNDO MÉDICOS DEL MUNDO 世界の医療団 ÄRZTE DER WELT दुनिया के डॉक्टर MÉDECINS DU MONDE 世界医生组织 DOCTORS OF THE WORLD منظمة أطباء العالم LÄKARE I VÄRLDEN MEDICI DEL MONDO Γιατροί του Κόσμου DOKTERS VAN DE WERELD MÉDICOS DO MUNDO MÉDICOS DEL MUNDO 世界の医療団 ÄRZTE DER WELT दुनिया के डॉक्टर MÉDECINS DU MONDE 世界医生组织 DOCTORS OF THE WORLD منظمة أطباء العالم LÄKARE I VÄRLDEN MEDICI DEL MONDO Γιατροί του Κόσμου DOKTERS VAN DE WERELD MÉDICOS DO MUNDO MÉDICOS DEL MUNDO 世界の医療団 ÄRZTE DER WELT दुनिया के डॉक्टर MÉDECINS DU MONDE 世界医生组织 DOCTORS OF THE WORLD منظمة أطباء العالم LÄKARE I VÄRLDEN MEDICI DEL MONDO Γιατροί του Κόσμου DOKTERS VAN DE WERELD MÉDICOS DO MUNDO MÉDICOS DEL MUNDO 世界の医療団 ÄRZTE DER WELT दुनिया के डॉक्टर MÉDECINS DU MONDE 世界医生组织 DOCTORS OF THE WORLD منظمة أطباء العالم LÄKARE I VÄRLDEN MEDICI DEL MONDO Γιατροί του Κόσμου DOKTERS VAN DE WERELD MÉDICOS DO MUNDO MÉDICOS DEL MUNDO 世界の医療団 ÄRZTE DER WELT दुनिया के डॉक्टर MÉDECINS DU MONDE

Cette étude a été réalisée sous la direction de
Anne Cadoret (anthropologue : chercheure CNRS )
Geneviève André-Trevennec ( pédiatre : responsable de la mission adoption de Médecins du Monde)

Ce travail a été l'œuvre collective de personnes qui ont regroupé leurs compétences :

Médecins du Monde :
Pierre Anzieu, Martine Boutaine, Madeleine Jarousse, Françoise Kahn, Elisabeth Labaume, ainsi que des bénévoles du siège et des antennes régionales qui ont apporté des aides ponctuelles.
Recherche : Isabelle Frechon (CNRS), Cécile Villeneuve, Catherine Villeneuve-Gokalp (INED), Caroline Legrand (Laboratoire d'Anthropologie Sociale), Nouara Benihaddadène et Laetitia Milvaux (stagiaires chercheurs de l'IDUP).
Nous adressons un merci tout particulier aux parents qui nous ont répondu et sans la participation desquels ce travail n'aurait pu voir le jour.

Crédit photos :
DR/Médecins du Monde
Virginie Vican
Stéphane Lehr

Edition : Médecins du Monde
Conception : Marie-Aude Jeandé